

Lyon, le 13 novembre 2013

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 7 novembre 2013

1. Bilan de la rentrée scolaire

Effectifs

- 2 classes de CP : 25 et 26 élèves ; 2 classes de CE1 (à 22 élèves) ; 2 classes de CE2 (23 et 24) ; 2 classes de CM1 (22 et 23) ; 2 classes de CM2 (à 23 élèves).
- Accueil de 4 allophones à la rentrée des vacances de la Toussaint ; un maître CLIN vient 3 demi-journées par semaine (LMV) pour les faire travailler.
- Nouveaux collègues cette année : Mr de Pierrepont (CM1), Mme Berland (complète la classe de Mme Bréhier le vendredi), Mme Escalier (complète la classe de Mme Drecq le lundi), Mme Boumiz (complète la classe de Mr Barbier les lundi et jeudi), Julien Besse (AVS) et Valérie Tranchant (nouvelle EVS administrative).
- Mme Sœur est l'administratrice du blog des parents élus de l'école.

2. Vote du règlement intérieur de l'école

Voté à l'unanimité avec une modification concernant les inscriptions aux ateliers du soir en périscolaire.

3. Les projets pédagogiques de l'école

- 2 classes de CE2 sont déjà parties en classe péniche du 7 au 11 octobre ; bilan positif, activités riches, beaucoup de partenariats de qualité allant de la lecture de paysages au

traitement de l'eau. Les enfants et les parents étaient satisfaits et les retours très positifs. Exploitation pédagogique est en cours dans les classes. Temps de vie quotidienne un peu compliqué à gérer du fait de l'espace confiné de la péniche.

Financement : 1 900,00 € (ville de Lyon) et 10 140,00 € (Grand Lyon).

- La classe de CE2 de G. Drecq participe au projet Opéra côté cour avec 2 artistes autour de l'œuvre de Jérémy Fischer ; projet qui concerne 2 classes d'élèves ordinaires et 2 classes d'élèves porteurs de handicap qui donnera lieu à un spectacle à l'opéra en fin d'année.
- Les classes de CM1 et CM2 ont participé à un projet avec le Collectif des Arts mobiles qui a présenté un spectacle à destination des enfants le vendredi 18 octobre après-midi et proposé aux parents le soir. En parallèle, les classes ont travaillé et travailleront sur la poésie et l'écriture sous contrainte.

Financement accordé par la mairie du 1er arrondissement : 3 000,00 € et budget RRS : 500,00 €.

- Les classes de CM1 mènent une correspondance avec 2 classes de la région de Besançon. L'échange se concrétisera avec un voyage de 3 jours à Besançon (entre le 9 et le 11 Avril) et une visite des correspondants de 4 jours en mai (du 13 au 16). **Un financement de 6 000,00 € a été accordé par la ville.**

Les deux classes mènent également un projet musique avec l'intervenant du CNR (Dominique Martin) sur la musique contemporaine. Une présentation sera proposée aux parents sous forme de CD et/ou de spectacle.

- Les classes de CM2 travaillent sur le projet poésie et un projet avec Artisans du Monde et l'association Yamouta (correspondances avec le Burkina Faso et écriture de contes sur le thème du développement durable). **Projet financé à hauteur de 7 450,00 € par le Grand Lyon.**

Les deux classes participeront à Ebulliscience. Pour ce faire, elles ont obtenu un **financement de 2 300,00 € accordé par la ville de Lyon.**

- Les classes de CE1 participent à un projet jardin et un projet poésie. La demande de financement pour des classes péniches n'a pas été accordée.
- **Les classes de CP travaillent sur un projet Album avec Pierre Ronjon (maître du dispositif plus de maîtres que de classes), création d'histoires puis d'un album par classe.**

4. Le cadre de Vie :

Pollution :

Compte-rendu des mesures de poussières PM10 (particules fines les plus cancérigènes) au niveau de la ville de Lyon, effectuées par Air Rhône-Alpes :

- 2 sites hors-norme qui dépassent largement les 35 jours de forte pollution par an (norme U.E.) : aux abords de l'autoroute A7 et à proximité du tunnel de la croix- Rousse, en l'occurrence l'école Michel Servet ! Seuil d'alerte grave depuis la réouverture du tunnel.
- Des filtres auraient pu être posés au moment de la construction du tunnel mais ils peuvent être aussi posés après coup ; le conseil d'école qui n'a pas les connaissances techniques nécessaires pour savoir s'ils doivent l'être sur les extracteurs verticaux (qui fonctionnent

uniquement en cas d'incendie) ou sur les ventilateurs horizontaux (qui accélèrent la ventilation) demande que le Grand Lyon étudie des solutions pour diminuer cette pollution inquiétante.

- L'air est désormais évacué soit côté Rhône soit côté Saône. Le conseil appuie la demande de l'école des Entrepôts pour faire installer une sonde de leur côté afin de comparer les mesures de part et d'autre du tunnel.
- Le conseil demande que les sondes ne soient pas retirées après les travaux pour continuer à surveiller les mesures de pollution.
- Les parents s'interrogent sur le temps passé dans la cour intérieure de l'école des enfants de la garderie et des Mercredis de Lyon ; serait-il possible de les déplacer dans la cour du haut à priori moins polluée ? Le conseil des maîtres s'engage à trouver des solutions pour éviter d'utiliser la cour la plus polluée.
- Le conseil d'école vote à l'unanimité la motion suivante :

Le conseil d'école :

1. Demande la pérennisation de la présence de la sonde qui mesure la pollution et de son fonctionnement.
2. Soutien l'installation d'une installation semblable, de mesure de la pollution, côté Saône.
3. Demande que des moyens soient mis en œuvre pour limiter la pollution.

Aménagement de la cour :

La demande d'aménagement de la cour du haut a été partiellement honorée :

- installation des bancs et réalisation des tracés au sol
- concernant les tables, problème de budget et de logistique pour assurer leur transport (problème de poids)
- la Ville propose de rajouter un filet pare-ballons au-dessus de la cour.

5. La Vie scolaire

l'Aménagement des rythmes

- Horaires de classe retenus l'an prochain : 8h30 → 12h et 14h → 15h45 (LMJV) et le mercredi : 8h30 → 11h30
- la question des financements du péri-scolaire est encore à l'étude car le coût est très important et les solutions proposées ne couvrent pas la totalité des dépenses prévues.
- Difficulté aussi quant à l'organisation car il faut travailler à l'échelle de chaque école, réfléchir de façon très locale. La pause méridienne de 2 h est incompressible pour faire manger les élèves sur 2 services. Souhait de la Ville de travailler avec les écoles autour de la question des flux d'enfants. Préoccupation de recruter du personnel formé qui travaillerait avec des groupes restreints pour faire de ce temps péri-scolaire, un temps agréable et moins fatiguant pour les enfants.
- Le travail engagé par l'école avec le quartier vitalité va se poursuivre avec les parents élus et les coordinateurs PEL et scolaire.

le temps de cantine

- un groupe de parents référents a été constitué pour travailler sur le temps de cantine en lien avec la ville. Problématique très particulière par rapport à la configuration de l'école. La Ville et l'école demande l'adhésion des parents ainsi que leur aide pour améliorer le temps de la pause méridienne. Elèves, personnels enseignants et ville ainsi que parents se retrouveront tout au long de l'année pour chercher des solutions.
- Depuis l'accident survenu l'année dernière dans la cour sur le temps de la pause méridienne, l'information concernant le protocole gestes d'urgence a été réactivée. Les responsabilités de chacun, en particulier du sous-régisseur, ont été précisées et adaptées aux capacités d'intervention des personnels. Ces modifications apparaîtront dans la prochaine version du guide du sous-régisseur.

le temps péri-scolaire

- celui de l'an dernier est reconduit à presque l'identique ; cette année, pas d'information sur les activités à destination de l'ensemble des familles, elles sont proposées uniquement à ceux qui mangent à la cantine et ceux qui restent à l'étude pour deux raisons. La première est de permettre d'avoir une meilleure rotation des élèves sur les activités et la seconde est d'éviter qu'un nombre plus important d'enfants participent aux temps périscolaires déjà bien chargés.
- **Activités proposées le midi :**
 - x Garderie du matin
 - x Ambassadrice du livre (MJV tous les midis et avec les classes les après-midis) et lectures offerte avec Monsieur David de l'association « Lire et faire lire » (le lundi).
 - x Atelier d'expression artistique (J)
 - x Calligraphie (M)
 - x jeux de société (V)
 - x Eclaireurs (Education à la non-violence exploitée ensuite dans les classes).
- **Activités proposées le soir :**
 - x Double Dutch (sur une partie de l'année le J),
 - x jardinage (J),
 - x Jeux de société (V),
 - x Théâtre (L),
 - x Calligraphie (M),
 - x Le coup de pouce a été remplacé par le Club de lecture avec financement Education nationale (LMJ de 16h30 à 17h45) animé par des enseignantes de la maternelle sur propositions d'élèves des maîtres de CP.
- Les parents demandent ce qui se passe quand un animateur de la garderie est absent et que l'autre personne se retrouve avec 50 enfants ? Faut-il limiter les inscriptions ? La question sera d'autant plus cruciale l'an prochain avec les nouveaux rythmes.

Le directeur de l'école,

P. Ba